



Statistique 2020

Questionnaire concernant la statistique sur les télécommunications

Le présent questionnaire doit être **obligatoirement** rempli par toute entreprise fournissant des services de télécommunication (FST).

Conformément à l'art. 59, al. 2, 2bis et 2ter, de la loi du 30 avril 1997 sur les télécommunications (LTC, RS 784.10) et aux art. 97 à 103 de l'ordonnance du 9 mars 2007 sur les services de télécommunication (OST, RS 784.101.1), la statistique des télécommunications a pour but de fournir des données essentielles :

- aux fins d'évaluation de la législation sur les télécommunications, en particulier concernant les objectifs indiqués à l'art. 1 LTC (garantie d'une offre en services de télécommunication variés, avantageux, de qualité et concurrentiels). Les données collectées pour la statistique officielle sur les télécommunications peuvent également être utilisées ou communiquées à des fins d'évaluation législative par les autorités compétentes conformément à l'art. 59, al. 2bis, let. c, LTC, dans la mesure où les résultats statistiques en tant que tels ne sont pas suffisants pour procéder à l'inventaire complet des effets de la législation sur les télécommunications;
- pour que les décisions régulatrices nécessaires et adéquates puissent être prises;
- afin d'assurer la fourniture du service universel;
- afin d'informer le public, les autorités, les fournisseurs de services et les consommateurs sur l'évolution du marché des télécommunications.

Les informations recueillies au moyen de ce questionnaire seront traitées confidentiellement par le service de la statistique de l'OFCOM. Elles seront publiées sous forme de valeurs agrégées (sommés) de manière à rendre impossible l'attribution de chiffres spécifiques aux différentes entreprises.

Après l'évaluation des réponses fournies, nous prévoyons une publication des données sous forme agrégée garantissant ainsi l'anonymat des fournisseurs de services de télécommunication¹.

Le questionnaire et les documents explicatifs sont disponibles en quatre langues (allemand, français, italien et anglais). Afin de vous faciliter la saisie des données, des glossaires technique et financier ainsi que des exemples de ventilation des charges opérationnelles sont également disponibles sur le site : <https://www.bakom.admin.ch/bakom/fr/page-daccueil/l-ofcom/quichet-virtuel/formulaires-statistiques-documents-pour-fst.html>

Nous vous prions de nous renvoyer le questionnaire statistique sur papier avec la mention « Confidentiel » à l'adresse suivante :

Service statistique de la division Services de télécommunication et poste

Section Economie et statistique (EST)

Office fédéral de la communication

Rue de l'Avenir 44

CH-2501 BIEL-BIENNE

Délai de renvoi :

mercredi 26 mai 2021

Renseignements

M. Michel Brambilla (responsable), tél :

+41 (0) 58-460 56 46

E-mail :

telecomstatistics@bakom.admin.ch

URL :

<http://www.bakom.ch>

¹ Le cas échéant, les données collectées pourront être réutilisées, toujours sous forme agrégée, dans les statistiques fédérales. Une telle manipulation relève des dispositions de la loi du 9 octobre 1992 sur la statistique fédérale et, tout particulièrement, des dispositions relatives à la protection et à la sécurité des données. En cela, il est parfaitement clair que les données seront couvertes par le secret de fonction et traitées avec la prudence qui s'impose. Relevons pour terminer que cette démarche s'appuie sur l'art. 59 LTC, sur les art. 97 à 103 OST, mais aussi sur les dispositions particulières traitant de la statistique contenues dans certaines concessions.

XT Indications sur l'entreprise dans le domaine technique**Nom et adresse du fournisseur de services**

Raison sociale	
Adresse	
NP/Lieu	
Téléphone	
URL	

Personne de contact pour le domaine technique

Nom	
Numéro tél. direct	
E-mail	

Champ d'activité

L'activité de votre entreprise (part des employés à plein temps) se situe-t-elle à plus de 50% dans la fourniture de services de télécommunication?

Oui

Non

Numéro d'enregistrement auprès de l'OFCOM

Autres numéros d'enregistrement auprès de l'OFCOM dont les données sont incluses dans le présent questionnaire

Numéro d'identification des entreprises (UID)

A quelle adresse email voulez-vous recevoir le questionnaire l'année prochaine?

Champ d'application et définition

Ce questionnaire s'adresse à tous les fournisseurs de services de télécommunication (FST). On rappellera que l'art. 3, let. b, LTC définit un service de télécommunication comme un service de transmission d'informations pour le compte de tiers au moyen de techniques de télécommunication. En vertu de l'art. 2, let. g, de la loi fédérale du 24 mars 2006 sur la radio et la télévision (LRTV, RS 784.40), la diffusion de programmes audiovisuels, c'est-à-dire la transmission de programmes destinés au public en général, fait partie des services de télécommunication.

Répondez aux questions suivantes pour déterminer les parties du questionnaire à remplir et à renvoyer:

1. Êtes-vous propriétaire de raccordements sur réseaux fixes?	<input type="checkbox"/>	Non	<input type="checkbox"/>	Oui, remplir la partie IF à la page 4
2. Vendez-vous à d'autres FST des ressources et/ou des services sur réseaux fixes (cf. marché de gros / wholesale market)?	<input type="checkbox"/>	Non	<input type="checkbox"/>	Oui, remplir la partie ARS à la page 5
3. Offrez-vous des services de téléphonie publique sur réseaux fixes à des usagers finaux?	<input type="checkbox"/>	Non	<input type="checkbox"/>	Oui, remplir la partie SF-1 aux pages 6 et 7
4. Offrez-vous des services de transmission à débits fixes ou variables à des usagers finaux?	<input type="checkbox"/>	Non	<input type="checkbox"/>	Oui, remplir la partie SF-2.1 à la page 8
5. Offrez-vous l'accès aux services Internet aux usagers finaux ?	<input type="checkbox"/>	Non	<input type="checkbox"/>	Oui, remplir la partie SF-2.2 à la page 8
6. Diffusez-vous en temps réel ou en différé des programmes audiovisuel à des usagers finaux?	<input type="checkbox"/>	Non	<input type="checkbox"/>	Oui, remplir la partie SF-3 à la page 9
7. Êtes-vous titulaire d'une concession pour la fourniture de services de télécommunication mobiles?	<input type="checkbox"/>	Non	<input type="checkbox"/>	Oui, remplir la partie IM à la page 9
8. Offrez-vous des services de téléphonie publique sur réseaux mobiles terrestres à des usagers finaux?	<input type="checkbox"/>	Non	<input type="checkbox"/>	Oui, remplir la partie SM-1 aux pages 10 et 11 et SM-3 page 13
9. Offrez-vous des services de transmission sur raccordements mobiles terrestres à des usagers finaux?	<input type="checkbox"/>	Non	<input type="checkbox"/>	Oui, remplir la partie SM-2 à la page 12
10. Offrez-vous des services de télécommunication sur réseaux de radiocommunication par satellite?	<input type="checkbox"/>	Non	<input type="checkbox"/>	Oui, remplir la partie SS à la page 13
11. Mettez-vous sur le marché des offres groupées à l'intention des usagers finaux?	<input type="checkbox"/>	Non	<input type="checkbox"/>	Oui, remplir la partie SG à la page 14

Offres groupées : Dans un premier temps, il faut annoncer chaque service séparément dans sa catégorie. Ensuite, il faut annoncer l'offre groupée dans la partie SG. Par exemple: L'entreprise X offre un forfait comprenant la téléphonie fixe et la télévision pour un prix de base forfaitaire. Dans ce cas, elle remplira les parties SF-1, SF-3 et SG.

Vous devez obligatoirement remplir :

- Partie **XT** - Indications sur l'entreprise dans le domaine technique, page 3
- Partie **XF** - Indications sur l'entreprise dans le domaine financier, page 15
- Partie **P** - Effectifs du personnel, page 15
- Partie **F** - Données financières, pages 16, 17 et 18

Vous pouvez livrer vos éventuelles remarques dans les parties **RT** (page 14) et **RF** (page 18).

IF Infrastructures des réseaux fixes

IF-1a Raccordements (NTP²) actifs, déployés pour des prestations de services de télécommunication à des tiers (usagers finaux et FST), propriété du FST jusqu'au point de séparation du réseau³ (au 31.12)

Raccordements sur paires cuivre		
Nombre de raccordements via fibre optique (FTTB, FTTC, FTTS)	IF71	<input type="text"/>
Nombre d'autres raccordements	IF72	<input type="text"/>
Raccordements sur câble coaxial		
Nombre de raccordements	IF51	<input type="text"/>
Dont raccordements via fibre optique (FTTB, FTTC, FTTS)	IF73	<input type="text"/>
Raccordements par fibre optique		
Nombre de raccordements FTTH	IF36	<input type="text"/>
Raccordements BWA ou par faisceaux hertziens		
Nombre de raccordement BWA	IF74	<input type="text"/>
Nombre de raccordements par faisceaux hertziens	IF75	<input type="text"/>
Accès par WLAN		
Nombre de Hotspots déployés	IF45	<input type="text"/>

IF-1b Raccordements (NTP²) inactifs, déployés pour des prestations de services de télécommunication à des tiers (usagers finaux et FST), propriété du FST jusqu'au point de séparation du réseau³ (au 31.12)

Raccordements sur paires cuivre		
Nombre de raccordements	IF61	<input type="text"/>
Raccordements sur câble coaxial		
Nombre de raccordements	IF62	<input type="text"/>
Raccordements par fibre optique		
Nombre de raccordements FTTH	IF63	<input type="text"/>

IF-2 Raccordements publics déployés (Publiphones ou cabines publiques)

Publiphones publics et privés (en unités, au 31.12)		
Nombre de publiphones publics	IF21	<input type="text"/>
Nombre de publiphones privés sous votre responsabilité	IF22	<input type="text"/>

² Au point 1.4 du document en lien, vous trouverez une définition avec un schéma du point de terminaison du réseau (RS 784.101.113/1.4): <https://www.bakom.admin.ch/bakom/fr/page-daccueil/l-ofcom/organisation/bases-legales/pratique-en-matiere-d-execution/prescriptions-techniques-et-administratives/rs-784-101-113-1-4.html>

³ Au point 1.4 du document en lien, vous trouverez un schéma définissant le point de séparation du réseau (RS 784.101.113/1.4): <https://www.bakom.admin.ch/bakom/fr/page-daccueil/l-ofcom/organisation/bases-legales/pratique-en-matiere-d-execution/prescriptions-techniques-et-administratives/rs-784-101-113-1-4.html>

ARS Accès aux ressources et services sur réseaux fixes (ventes par les FST à des FST: marché de gros / wholesale market)

ARS-1 Accès totalement dégroupé à la boucle locale

Location de ressources propres à des FST tiers

Nombre de lignes totalement dégroupées (au 31.12)	ARS1.1	
Dont FTTH, FTTB	ARS1.11	
Nombre de lignes partiellement dégroupées (au 31.12)	ARS1.2	
Nombre de contrats signés (au 31.12)	ARS1.3	

ARS-2 Colocalisation

Location de ressources propres à des FST tiers

Nombre de points de présence équipés pour la colocalisation (au 31.12)	ARS2.1	
Nombre de points de présence comptant au moins un client pour la colocalisation (au 31.12)	ARS2.2	
Nombre de FST recourant à la colocalisation (au 31.12)	ARS2.3	

ARS-3 Accès à haut débit

Raccordements BWA ou par faisceaux hertziens

Nombre d'accès à haut débit (au 31.12)	ARS3.1	
Dont au point d'interconnexion local	ARS3.11	
Dont FTTH, FTTB	ARS3.12	
Dont au point d'interconnexion central	ARS3.13	
Nombre de contrats signés (au 31.12)	ARS3.2	

ARS-4 Facturation du raccordement

Propres raccordements facturés par des tiers

Nombre d'abonnés avec facturation du raccordement par un tiers (au 31.12)	ARS4.1	
Nombre de contrats signés (au 31.12)	ARS4.2	

ARS-5 Lignes louées (capacités de transmission)

Services fournis à des FST tiers à l'aide de ressources propres

Nombre de lignes louées ≤ 2 Mbit/s offertes à des tiers (au 31.12)	ARS5.1	
Nombre de lignes louées > 2 Mbit/s offertes à des tiers (au 31.12)	ARS5.2	

ARS-6 Canalisations de câble

Ressources propres en canalisations de câble louées à des tiers

Nombre de mètres de canalisation loués à des tiers (au 31.12)	ARS6.1	
Nombre d'accès (au 31.12)	ARS6.2	
Nombre de contrats signés (au 31.12)	ARS6.6	

ARS-7 Vente de minutes aux FST (pour la période du 01.01 au 31.12)

Vente de minutes produites à l'aide de ses ressources propres (minutes en millions)	ARS7.1		mio
Revente de minutes produites par des tiers (minutes en millions)	ARS7.2		mio

SF Services sur réseaux fixes

SF-1 Service téléphonique public

SF-1.1 Service téléphonique public sur raccordements privés

Contrats souscrits par vos clients (au 31.12)

Nombre de contrats souscrits	SF11.1	
Dont clients accédant à votre service par le biais d'un accès RTPC ou RNIS fourni par vos soins	SF11.2	
Dont clients venus d'un opérateur concurrent sans changer de numéro d'appel ⁴ pour la période du 01.01 au 31.12	SF11.3	
Dont clients accédant à votre service par le biais d'un accès VoIP fourni par vos soins	SF11.41	
Dont clients venus d'un opérateur concurrent sans changer de numéro d'appel ⁴ pour la période du 01.01 au 31.12	SF11.42	
Dont clients accédant à votre service par le biais d'un accès indirect (sélection manuelle de votre préfixe)	SF11.4	
Dont clients accédant à votre service par le biais d'un accès indirect (sélection automatique de votre préfixe)	SF11.5	
Nombre de contrats pour lesquels l'utilisateur a souscrit au service de blocage des communications vers les numéros de services à valeur ajoutée de type 090x (art. 40, al. 1, OST)	SF11.50	
Nombre de contrats pour lesquels l'utilisateur a souscrit au service de blocage des communications vers les numéros de services à valeur ajoutée à caractère érotique ou pornographique (numéros 0906) (art. 40, al. 1, OST)	SF11.51	
Nombre de contrats pour lesquels l'utilisateur a souscrit au service de blocage des communications vers l'ensemble des services à valeur ajoutée (art. 40, al. 3, OST)	SF11.52	

Nombre de communications⁵ (en milliers d'unités, pour la période du 01.01 au 31.12)

Nombre de communications, réseau fixe vers réseau fixe ⁶		Nationales	Internationales ⁷
Nombre de communications établies par le biais d'un accès au réseau RTPC ou RNIS fourni par vos soins	SF11.9		
Nombre de communications établies par le biais d'un accès VoIP fourni par vos soins	SF11.43		
Nombre de communications établies par le biais d'un accès indirect (Carrier selection)	SF11.10		
Nombre de communications, réseau fixe vers réseau mobile ⁸		Nationales	Internationales ⁷
Nombre de communications établies par le biais d'un accès au réseau RTPC ou RNIS fourni par vos soins	SF11.11		
Nombre de communications établies par le biais d'un accès VoIP fourni par vos soins	SF11.44		
Nombre de communications établies par le biais d'un accès indirect (Carrier selection)	SF11.12		
Nombre de communications, autre ⁹	SF11.13		

Durée des communications⁵ (en milliers de minutes, pour la période 01.01 au 31.12)

Durée des communications, réseau fixe vers réseau fixe ⁶		Nationales	Internationales ⁷
Durée des communications établies par le biais d'un accès au réseau RTPC ou RNIS fourni par vos soins	SF11.14		
Durée des communications établies par le biais d'un accès VoIP fourni par vos soins	SF11.45		
Durée des communications établies par le biais d'un accès indirect (Carrier selection)	SF11.15		
Durée des communications, réseau fixe vers réseau mobile ⁸		Nationales	Internationales ⁷
Durée des communications établies par le biais d'un accès au réseau RTPC ou RNIS fourni par vos soins	SF11.16		
Durée des communications établies par le biais d'un accès VoIP fourni par vos soins	SF11.46		
Durée des communications établies par le biais d'un accès indirect (Carrier selection)	SF11.17		
Durée des communications, autre ⁹	SF11.18		

⁴ Tout en restant dans la même catégorie de services de télécommunication selon l'art. 3 de l'ordonnance de la Commission fédérale de la communication du 17 novembre 1997 relative à la loi sur les télécommunications (RO 1997 p. 3029 et 2007 p. 987; cf. art. 34a OST depuis le 1^{er} janvier 2021). A savoir, uniquement les clients au 31.12 qui sont venus d'un réseau concurrent sans changer de numéro (portabilité des numéros entre fournisseurs de services).

⁵ Uniquement les communications sortantes établies par un usager.

⁶ Réseau fixe : correspond à tous les numéros exception faite des numéros d'appel commençant par 0800, 0840, 0842, 0844, 0848, 0900, 0901, 0906, 075, 076, 077, 078, 079, le préfixe d'un réseau mobile étranger et les numéros courts (format : 1xx(y(z))).

⁷ Communications établies en sélectionnant un numéro d'accès international.

⁸ Réseau mobile: correspond aux numéros commençant par 075, 076, 077, 078, 079 ou par un préfixe d'un réseau mobile étranger.

⁹ Correspond aux autres communications initiés sur réseau fixe (appels aux numéros 0800, 0840, 0842, 0844, 0848, 0900, 0901 et 0906 non-inclus).

SF-1.2 Autres services par le biais de raccordements privés et publiphones (pour la période du 01.01 au 31.12)

Appels aux services de renseignements sur les annuaires		
Nombre d'appels	SF14.4	
Dont au 1811	SF14.53	
Dont au 1818	SF14.56	
Autres numéros 18xy	SF14.67	
Service pour malentendants		
Nombre de personnes malentendantes enregistrées (au 31.12)	SF14.6	
Service de transcription		
Nombre de communications relayées	SF14.7	
Durée des communications relayées	SF14.8	
Service de relais des messages courts (SMS)		
Nombre de SMS relayés	SF14.71	
Service de relais par vidéo-téléphonie		
Nombre de communications relayées	SF14.72	
Durée des communications relayées	SF14.73	
Service de commutation pour malvoyants et personnes à mobilité réduite		
Nombre de personnes malvoyantes et à mobilité réduite enregistrées (au 31.12)	SF14.9	
Nombre de communications établies (en milliers d'unités)	SF14.10	
Numéros gratuits 0800		
Nombre de communications établies pour des communications nationales et/ou internationales (en milliers d'unités)	SF14.14	
Durée des communications établies pour des communications nationales et/ou internationales (en milliers de minutes)	SF14.16	
Numéros 0840, 0842, 0844 ou 0848 pour appels à coûts partagés		
Nombre de communications établies pour des communications nationales et/ou internationales (en milliers d'unités)	SF14.20	
Durée des communications établies pour des communications nationales et/ou internationales (en milliers de minutes)	SF14.22	
Numéros 0900, 0901 ou 0906 (Premium Rate Service)		
Nombre de communications établies (en milliers d'unités)	SF14.25	
Durée des communications établies (en milliers de minutes)	SF14.26	
Appels vers les numéros courts		
Nombre de communications établies vers les numéros courts	SF14.43	
Dont nombre de communications établies vers le numéro 112 (Service d'urgence européen)	SF14.27	
Dont nombre de communications établies vers le numéro 117 (Police)	SF14.28	
Dont nombre de communications établies vers le numéro 118 (Feu)	SF14.29	
Dont nombre de communications établies vers le numéro 143 (La main tendue)	SF14.30	
Dont nombre de communications établies vers le numéro 144 (Ambulances, appels d'urgence)	SF14.31	
Dont nombre de communications établies vers le numéro 147 (Secours téléphonique pour enfants et jeunes)	SF14.32	
Dont nombre de communications établies vers les autres numéros courts utilisés pour l'offre de services au public	SF14.44	

SF-2 Services de transmission

SF-2.1 Services de capacités de transmission à débits fixes ou variables

SF-2.1.1 Services de lignes louées ou capacités de transmission offertes à des usagers finaux (au 31.12)

≤ 2 Mbit/s (nombre d'unités ¹⁰)	SF21.61	
> 2 Mbit/s (nombre d'unités ¹⁰)	SF21.62	

SF-2.2 Internet Service Provider (ISP) : FST fournissant le service Internet à des usagers finaux

Nombre d'abonnés à Internet (au 31.12)	SF22.1	
Par le biais de raccordements analogiques et/ou RNIS (ayant accédé à Internet entre le 01.10 et le 31.12)	SF22.2	
Par le biais de raccordements câble coaxial	SF22.3	
Dont avec débit de transmission descendant (download) < 2Mbit/s	SF22.11	
Dont avec débit de transmission descendant (download) ≥ 2Mbit/s et < 10 Mbit/s	SF22.12	
Dont avec débit de transmission descendant (download) ≥ 10Mbit/s et < 30 Mbit/s	SF22.13	
Dont avec débit de transmission descendant (download) ≥ 30Mbit/s et < 100 Mbit/s	SF22.13.1	
Dont avec débit de transmission descendant (download) ≥ 100Mbit/s	SF22.14	
Par le biais de raccordements cuivre avec équipements DSL (y compris FTTB, FTTC et FTTS)	SF22.4	
Dont avec débit de transmission descendant (download) < 2Mbit/s	SF22.16	
Dont avec débit de transmission descendant (download) ≥ 2Mbit/s et < 10 Mbit/s	SF22.17	
Dont avec débit de transmission descendant (download) ≥ 10Mbit/s et < 30 Mbit/s	SF22.18	
Dont avec débit de transmission descendant (download) ≥ 30Mbit/s et < 100 Mbit/s	SF22.18.1	
Dont avec débit de transmission descendant (download) ≥ 100Mbit/s	SF22.19	
Par le biais de raccordements par fibre optique FTTH	SF22.10	
Dont avec débit de transmission descendant (download) < 2Mbit/s	SF22.21	
Dont avec débit de transmission descendant (download) ≥ 2Mbit/s et < 10 Mbit/s	SF22.22	
Dont avec débit de transmission descendant (download) ≥ 10Mbit/s et < 30 Mbit/s	SF22.23	
Dont avec débit de transmission descendant (download) ≥ 30Mbit/s et < 100 Mbit/s	SF22.23.1	
Dont avec débit de transmission descendant (download) ≥ 100Mbit/s et < 1 Gbit/s	SF22.24	
Dont avec débit de transmission descendant (download) ≥ 1 Gbit/s	SF22.30	
Par le biais de raccordements WIMAX fixes	SF22.26	
Par le biais d'autres types de raccordements (utilisation de hotspots exclue)	SF22.5	
Autres types de raccordements. Lesquels?	SF22.27	
Volume des données téléchargées par vos clients (en milliers de Go) pour la période du 01.01 au 31.12	SF22.8	

¹⁰ Le nombre d'unités est le nombre de capacités de transmission identiques louées par un abonné. Ainsi, si celui-ci loue 3 liaisons 64 kbit/s, c'est le nombre 3 qu'il faut mentionner.

SF-3 Diffusion audiovisuelle à des usagers¹¹

SF-3.1 Sur raccordement coaxial

Nombre de clients (au 31.12)	SF31.41	<input type="text"/>
------------------------------	---------	----------------------

SF-3.2 Sur raccordement DSL (y compris FTTB, FTTC et FTTS)

Nombre de clients (au 31.12)	SF32.1	<input type="text"/>
Dont TV par réseau IP contrôlé, IPTV	SF31.13	<input type="text"/>

SF-3.3 Sur raccordement FTTH

Nombre de clients (au 31.12)	SF33.1	<input type="text"/>
Dont TV numérique DVB	SF33.3	<input type="text"/>
Dont TV par réseau IP contrôlé, IPTV	SF33.4	<input type="text"/>

SF-3.5 Sur raccordement virtuel (c'est-à-dire quand le raccordement physique n'est pas inclus dans votre offre de services)

Nombre de clients (au 31.12)	SF35.1	<input type="text"/>
Dont TV par réseau IP contrôlé, IPTV	SF31.11	<input type="text"/>
Dont TV par réseau IP non-contrôlé, Internet	SF35.2	<input type="text"/>

SF-3.6 Sur d'autres raccordements

Nombre de clients au service TV fourni sur d'autres raccordements (au 31.12) Par exemple: DVB-T, WLAN, WIMAX, PLC, autres	SF36.1	<input type="text"/>
--	--------	----------------------

IM Infrastructures des réseaux mobiles terrestres

IM-1 Taux de desserte, en % de la superficie nationale (superficie de la Suisse : 41'235 km², au 31.12)

Réseaux de radiocommunication relevant du service universel

Réseau GSM	IM1	<input type="text"/>
Réseau UMTS	IM2	<input type="text"/>
Réseau LTE	IM30	<input type="text"/>
Réseau 5G	IM40	<input type="text"/>

Réseaux de radiomessagerie

Réseau POCSAG	IM3	<input type="text"/>
---------------	-----	----------------------

Autres réseaux de radiocommunication¹²

Autre réseau	IM7	<input type="text"/>
Autre réseau. Lequel? IM8		<input type="text"/>

IM-2 Taux de desserte, en % de la population (au 31.12)

Réseaux de radiocommunication mobile

Réseau GSM	IM9	<input type="text"/>
Réseau UMTS	IM10	<input type="text"/>
Réseau LTE	IM31	<input type="text"/>
Réseau 5G	IM41	<input type="text"/>

¹¹ La diffusion est un service de télécommunication dont la vocation est de fournir, en temps réel ou «à la demande», des programmes et/ou des contenus destinés au public en général.

¹² Par exemple: Réseaux relais simplex ou réseau ondes courtes de Swissradio

SM Services sur les réseaux de radiocommunications mobiles terrestres

SM-1 Service téléphonique public

SM-1.1 Services sur raccordements mobiles

Sur quelle(s) infrastructure(s) les services sont-ils offerts? ¹³	SM11.1	
Nombres de clients (au 31.12)		
Nombre de clients (avec et sans abonnements)	SM11.2	
Nombre de clients avec abonnements	SM11.4	
Nombre de clients actifs sans abonnements (cartes prépayées)	SM11.5	
Nombre de clients ayant changé d'opérateur pour la période du 01.01 au 31.12 sans changer de numéro d'appel ¹⁴	SM11.6	
Nombre de clients ayant souscrit au service de blocage des communications vers les numéros de services à valeur ajoutée de type 090x (art. 40, al. 1, OST)	SM11.30	
Nombre de clients ayant souscrit au service de blocage des communications vers les numéros de services à valeur ajoutée à caractère érotique ou pornographique (numéros 0906) (art. 40, al. 1, OST)	SM11.31	
Nombre de clients ayant souscrit au service de blocage de l'accès aux SMS et MMS payants (art. 40, al. 2, OST)	SM11.32	
Nombre de clients ayant souscrit au service de blocage de l'accès aux SMS et MMS à caractère érotique ou pornographique (art. 40, al. 2, OST)	SM11.33	
Nombre de clients ayant souscrit au service de blocage de l'accès à l'ensemble des services à valeur ajoutée (art. 40, al. 3, OST)	SM11.34	
Communications (en milliers d'unités) , uniquement celles facturées pour la période du 01.01 au 31.12		
Nombre total de communications ¹⁵ sans itinérance internationale et avec itinérance nationale	SM11.7	
Communications nationales (clients suisses vers FST suisses)	SM11.8	
Du réseau mobile vers tout réseau fixe national	SM11.9	
Du réseau mobile vers le même réseau mobile	SM11.10	
Du réseau mobile vers tout autre réseau mobile national (concurrent)	SM11.11	
Communications internationales ¹⁶ (clients suisses vers FTS étrangers)	SM11.40	
Nombre total de communications avec itinérance internationale	SM11.14	
Clients étrangers depuis la Suisse (communications nationales ou internationales) ¹⁷	SM11.15	
Clients suisses depuis l'étranger (communications nationales ou internationales) ¹⁸	SM11.16	
Nombre de communications, autres	SM11.16.1	
Durée des communications (en milliers de minutes) pour la période du 01.01 au 31.12		
Durée totale des communications ¹⁵ sans itinérance internationale et avec itinérance nationale	SM11.17	
Communications nationales (clients suisses vers FST suisses)	SM11.18	
Du réseau mobile vers tout réseau fixe national	SM11.19	
Du réseau mobile vers le même réseau mobile	SM11.20	
Du réseau mobile vers tout autre réseau mobile national (concurrent)	SM11.21	
Communications internationales ¹⁶ (clients suisses vers FTS étrangers)	SM11.41	
Durée totale des communications avec itinérance internationale	SM11.24	
Clients étrangers depuis la Suisse (communications nationales ou internationales) ¹⁷	SM11.25	
Clients suisses depuis l'étranger (communications nationales ou internationales) ¹⁸	SM11.26	
Durée des communications, autres	SM11.26.1	

¹³ Par exemple: Swisscom, Sunrise ou Salt

¹⁴ Tout en restant dans la même catégorie de services de télécommunication (portabilité des numéros entre fournisseurs de services) selon l'art. 3 de l'ordonnance de la Commission fédérale de la communication du 17 novembre 1997 relative à la loi sur les télécommunications (RO 1997 p. 3029 et 2007 p. 987; cf. art. 34a OST depuis le 1^{er} janvier 2021). A savoir, uniquement les clients au 31.12 qui sont venus d'un réseau concurrent sans changer de numéro (aussi appelés « port-in »).

¹⁵ Uniquement les communications sortantes depuis la Suisse.

¹⁶ Communications établies en sélectionnant un numéro d'accès international.

¹⁷ Exemple typique d'un abonné à un réseau mobile extra-national qui appelle avec son portable depuis un réseau mobile national.

¹⁸ **Communications établies depuis un réseau mobile extra-national vers tout réseau fixe ou mobile** (par exemple, un abonné à un réseau mobile national qui appelle avec son portable depuis un réseau mobile extra-national vers un réseau fixe ou mobile en Suisse ou vers un réseau fixe ou mobile du pays où il se trouve) **et communications reçues sur un réseau mobile extra-national depuis tout autre réseau fixe ou mobile** (par exemple: un abonné auprès d'un FST suisse qui reçoit un appel sur son téléphone portable via un réseau extra-national alors qu'il est sur territoire extra-national).

SM-1.2 Services spécifiques sur raccordements mobiles (pour la période du 01.01 au 31.12)

Appels aux services de renseignements sur les annuaires		
Nombre d'appels	SM12.40	<input type="text"/>
Dont au 1811	SM12.44	<input type="text"/>
Dont au 1818	SM12.47	<input type="text"/>
Autres numéros 18xy	SM12.58	<input type="text"/>
Service pour malentendants		
Nombre de personnes malentendantes enregistrées (au 31.12)	SM12.1	<input type="text"/>
Service de transcription		
Nombre de communications relayées	SM12.2	<input type="text"/>
Durée des communications relayées	SM12.3	<input type="text"/>
Service de relais des messages courts (SMS)		
Nombre de SMS relayés	SM12.60	<input type="text"/>
Service de relais par vidéo-téléphonie		
Nombre de communications relayées	SM12.61	<input type="text"/>
Durée des communications relayées	SM12.62	<input type="text"/>
Service de commutation pour malvoyants et personnes à mobilité réduite		
Nombre de personnes malvoyantes et à mobilité réduite enregistrées (au 31.12)	SM12.4	<input type="text"/>
Nombre de communications établies (en milliers d'unités)	SM12.5	<input type="text"/>
Numéros gratuits 0800		
Nombre de communications établies pour des communications nationales et/ou internationales (en milliers d'unités)	SM12.9	<input type="text"/>
Durée des communications établies pour des communications nationales et/ou internationales (en milliers de minutes)	SM12.11	<input type="text"/>
Numéros 0840, 0842, 0844 ou 0848 pour appels à coûts partagés		
Nombre de communications établies pour des communications nationales et/ou internationales (en milliers d'unités)	SM12.15	<input type="text"/>
Durée des communications établies pour des communications nationales et/ou internationales (en milliers de minutes)	SM12.17	<input type="text"/>
Numéros 0900, 0901 ou 0906 (Premium Rate Service)		
Nombre de communications établies (en milliers d'unités)	SM12.20	<input type="text"/>
Durée des communications établies (en milliers de minutes)	SM12.21	<input type="text"/>
Appels vers les numéros courts¹⁹		
Nombre de communications établies vers les numéros courts	SM12.31	<input type="text"/>
Dont nombre de communications établies vers le numéro 112 (Service d'urgence européen)	SM12.22	<input type="text"/>
Dont nombre de communications établies vers le numéro 117 (Police)	SM12.23	<input type="text"/>
Dont nombre de communications établies vers le numéro 118 (Feu)	SM12.24	<input type="text"/>
Dont nombre de communications établies vers le numéro 143 (La main tendue)	SM12.25	<input type="text"/>
Dont nombre de communications établies vers le numéro 144 (Ambulances, appels d'urgence)	SM12.26	<input type="text"/>
Dont nombre de communications établies vers le numéro 147 (Secours téléphonique pour enfants et jeunes)	SM12.27	<input type="text"/>
Dont nombre de communications établies vers les autres numéros courts utilisés pour l'offre de services au public	SM12.32	<input type="text"/>

¹⁹ Y compris les clients étrangers en roaming international et les clients d'autres opérateurs suisses.

SM-2 Services de transmission (pour la période du 01.01 au 31.12)

SMS		
SMS « peer to peer » / Nombre de SMS envoyés ²⁰ (en milliers d'unités)	SM21	
SMS à valeur ajouté / Nombre de SMS facturés (en milliers d'unités)	SM31	
MMS		
MMS « peer to peer » / Nombre de MMS envoyés ²⁰ (en milliers d'unités)	SM32	
MMS à valeur ajoutée / Nombre de MMS facturés (en milliers d'unités)	SM33	
Accès à Internet		
Nombre de contrats permettant l'accès à Internet à large bande	SM52	
Par le biais de la technologie GPRS uniquement (abonnements ou cartes prépayées; accès effectif à Internet durant la période du 01.10 au 31.12)	SM61	
Par le biais des technologies EDGE, UMTS, HSPA, LTE, 5G	SM53	
Via un contrat (abonnement ou carte prépayée) pour des services téléphoniques publics permettant l'accès à Internet (accès effectif à Internet durant la période du 01.10 au 31.12)	SM62	
Via un contrat (abonnement ou paiement d'un forfait unique) portant exclusivement sur le service de données (utilisation effective durant la période du 01.10 au 31.12)	SM63	
Autres	SM65	
Par le biais d'autres types de raccordements, veuillez préciser ci-dessous :	SM55	
Autres types de raccordements. Lesquels?:	SM56	
Volume des données transférées (en Go)	SM57	Go
Machine to machine (M2M)²¹		
Nombre d'abonnements M2M de téléphonie mobile (au 31.12)	SM70	
Volume des données transférées (en Go)	SM71	Go
POCSAG		
Nombre d'abonnés (au 31.12)	SM24	
Autres réseaux²² de radiocommunication		
Lequel?	SM26	
Nombre d'abonnés (au 31.12)	SM27	
Nombre de communications établies (en milliers d'unités)	SM28	
Durée des communications établies (en milliers de minutes)	SM29	

²⁰ Par vos clients sur votre propre réseau et par vos clients sur un réseau concurrent.

²¹ Sur les réseaux mobiles, le concept "machine to machine" est défini comme:

- Le nombre de cartes SIM attribuées pour être utilisées dans des machines et des dispositifs (voitures, compteurs intelligents, appareils électroniques grand public) et qui ne font pas partie d'un abonnement commercial;
- Les dongles (clés électroniques) pour les données mobiles et les abonnements internet mobiles devraient être considérés comme des données mobiles à haut débit ;
- Les cartes SIM des dispositifs de navigation personnels, des compteurs intelligents, des trains, des voitures, etc. devraient être considérés comme M2M.

²² Par exemple: Réseaux relais simplex ou réseau ondes courtes de Swissradio

SM-3 Vos ventes aux revendeurs²³ et aux SPs²⁴ (dont les données sont incluses dans les parties SM-1 et SM-2)

Nom du produit (par exemple: Coop-Mobile, M-Budget Mobile)	Service téléphonique public			Services de transmission / Nombre de contrats permettant l'accès à Internet à large bande (au 31.12)
	Nombre de clients avec abonnements (au 31.12)	Nombre de clients actifs sans abonnements (cartes prépayées) (au 31.12)	Durée des communications (en milliers de minutes, pour la période du 01.01 au 31.12)	
SM32.1	SM32.2	SM32.3	SM32.5	SM32.6

SS Services par satellite

SS-3 Transmission de la parole et des données en temps réel (S-PCS)

Nombre d'abonnements en Suisse au 31.12	SS1	
Nombre de communications établies depuis et vers la Suisse (en milliers d'unités pour la période du 01.01 au 31.12)	SS2	milliers
Dont celles destinées au numéro 112 (Appels d'urgence)	SS3	
Durée des communications depuis et vers la Suisse (en milliers de minutes, pour la période du 01.01 au 31.12)	SS4	milliers

SS-4 Internet Service Provider (ISP) par satellite

SS4.1 Transmission par satellite Two way (réception et transmission des données par satellite)

Nombre d'abonnements pour usagers finaux souscrits en Suisse au 31.12	SS6	
Capacité <u>sortante</u> sur vos serveurs Internet (estimée en Go/jour, pour la période du 01.01 au 31.12)	SS7	Go/jour
Capacité <u>entrante</u> sur vos serveurs Internet (estimée en Go/jour, pour la période du 01.01 au 31.12)	SS8	Go/jour

SS4.2 Transmission par satellite One way (réception par satellite et transmission par lignes téléphoniques)

Nombre d'abonnements pour usagers finaux souscrits en Suisse au 31.12	SS10	Go/jour
Capacité <u>sortante</u> sur vos serveurs Internet (estimée en Go/jour, pour la période du 01.01 au 31.12)	SS11	Go/jour
Capacité <u>entrante</u> sur vos serveurs Internet (estimée en Go/jour, pour la période du 01.01 au 31.12)	SS12	Go/jour

²³ Le *reseller* (ou revendeur) revend des cartes SIM, cédées par l'exploitant de réseau (*Mobile Network Operator*, MNO) et n'a aucun rapport avec la clientèle, hormis la vente desdites cartes. Les prestations de services de télécommunication sont exclusivement fournies par l'exploitant du réseau.

²⁴ Le *service provider* (SP) dispose en règle générale de sa propre plateforme en ce qui concerne les services de base et la facturation, rattachée au réseau d'un ou de plusieurs MNOs. Le SP peut proposer des services sous sa propre administration et définir lui-même les modalités des contrats le liant à ses clients.

SG Services groupés

Définition: Offre combinant deux ou plusieurs services de télécommunication (exclusivement téléphonie fixe, large bande fixe, télévision payante, téléphonie et/ou données mobile) offerts par un ou plusieurs fournisseurs associés qui peuvent être achetés conjointement (un seul libellé correspondant à un seul prix = *pure bundles*) ou séparément (en profitant de rabais et/ou promotions non temporaires octroyés pour la ou les prestations supplémentaires = *mixed bundles*). Les services qui ne peuvent être commercialisés qu'à la condition qu'un ou d'autres services y soient associés (= *tied and tying services*) sont également considérés.

SG-1 Nombre de contrats pour des offres de services groupés destinés à des usagers finaux au 31.12

Double play sur réseau fixe

Nombre de contrats pour des offres (téléphonie + Internet large bande)	SG1	
Nombre de contrats pour des offres (Internet large bande + télévision)	SG2	
Nombre de contrats pour des offres (téléphonie + télévision)	SG5	

Triple play sur réseau fixe

Nombre de contrats pour des offres (téléphonie + Internet large bande + télévision)	SG7	
---	-----	--

Double play sur réseaux fixe et mobile

Nombre de contrats pour des offres (téléphonie fixe + téléphonie et/ou données mobiles)	SG4	
Nombre de contrats pour des offres (téléphonie et/ou données mobiles + Internet large bande fixe)	SG25	
Nombre de contrats pour des offres (télévision + téléphonie et/ou données mobiles)	SG31	

Triple play sur réseaux fixe et mobile

Nombre de contrats pour des offres (téléphonie fixe + Internet large bande fixe + téléphonie et/ou données mobiles)	SG32	
Nombre de contrats pour des offres (Internet large bande fixe + télévision + téléphonie et/ou données mobiles)	SG33	
Nombre de contrats pour des offres (téléphonie fixe + télévision + téléphonie et/ou données mobiles)	SG34	

Quadruple play sur réseaux fixe et mobile

Nombre de contrats pour des offres (téléphonie fixe+ Internet large bande fixe + télévision + téléphonie et/ou données mobiles)	SG35	
---	------	--

Autres offres

Nombre de contrats pour d'autres offres	SG26	
---	------	--

Veillez préciser la combinaison de chaque autre bouquet commercialisé (téléphonie + Internet large bande + télévision, fixe ou mobile) et le nombre de contrats pour chaque offre:

RT Remarques concernant les données techniques

Vos remarques:

XF Indications sur l'entreprise dans le domaine financier

Personne de contact pour le domaine financier

Nom	
Téléphone	
E-mail	

Champ d'activités et forme juridique

Quel est le pourcentage du chiffre d'affaires total de votre entreprise imputable aux services de télécommunication? En %: (FX)

Quelle est la forme juridique de votre entreprise? Mettez une croix, s.v.p.:

<input type="checkbox"/>	Raison individuelle	<input type="checkbox"/>	Société anonyme ou société en commandite par actions
<input type="checkbox"/>	Société à responsabilité limitée	<input type="checkbox"/>	Société en nom collectif
<input type="checkbox"/>	Société coopérative	<input type="checkbox"/>	Autres

Quelle est la date du dernier bouclage des comptes:

P Effectifs du personnel en Suisse (état au jour du bouclage des comptes)

Nombre de personnes salariées par l'entreprise , y compris les personnes travaillant à domicile, les auxiliaires et les apprentis	P1.1	<input type="text"/>
Dont directement imputables aux télécoms, y compris diffusion	P1.2	<input type="text"/>
Dont directement imputables à d'autres secteurs	P1.3	<input type="text"/>
Dont affectées simultanément à plusieurs secteurs ²⁵ (P1.4 = P1.1 – P1.2 – P1.3)	P1.4	<input type="text"/>
Part du montant précédent attribuable aux télécoms ²⁶ (P1.5 = (P1.4*FX) / 100)	P1.5	<input type="text"/>
Nombre de postes occupés²⁷ dans l'entreprise , y compris ceux des personnes travaillant à domicile, des auxiliaires et des apprentis	P2.1	<input type="text"/>
Dont directement imputables aux télécoms	P2.2	<input type="text"/>
Dont directement imputables à d'autres secteurs	P2.3	<input type="text"/>
Dont affectées simultanément à plusieurs secteurs ²⁵ (P2.4 = P2.1 – P2.2 – P2.3)	P2.4	<input type="text"/>
Part du montant précédent attribuable aux télécoms ²⁶ (P2.5 = (P2.4*FX) / 100)	P2.5	<input type="text"/>
Nombre de postes occupés²⁷ dans l'entreprise par des apprentis	P3.1	<input type="text"/>
Dont directement imputables aux télécoms, y compris diffusion	P3.2	<input type="text"/>
Dont directement imputables à d'autres secteurs	P3.3	<input type="text"/>
Dont affectées simultanément à plusieurs secteurs ²⁵ (P3.4 = P3.1 – P3.2 – P3.3)	P3.4	<input type="text"/>
Part du montant précédent attribuable aux télécoms ²⁶ (P3.5 = (P3.4*FX) / 100)	P3.5	<input type="text"/>

Exemple :

En 2011, l'entreprise Y a réalisé un chiffre d'affaires de Z francs. 70% (FX) de ce chiffre d'affaires est imputable au secteur des télécommunications y compris le cas échéant les activités de diffusion RTV, 30% aux autres secteurs d'activités dans lesquels l'entreprise est active (par exemple: développement de sites Web).

L'entreprise Y employait 100 personnes à plein temps. 50 personnes travaillaient directement dans le seul secteur des télécommunications, 25 personnes directement dans d'autres secteurs et 25 travaillaient simultanément pour tous les secteurs.

Il faut donc écrire 100 (P1.1), 50 (P1.2), 25 (P1.3), 25 (P1.4) et 18 (P1.5), 18 représentant les 70% de 25.

²⁵ Il s'agit du solde par rapport au total (P1.1, P2.1 ou P3.1), c'est-à-dire des personnes qui travaillent simultanément et directement dans plusieurs secteurs d'activités ainsi que des personnes qui s'occupent des activités communes (direction, services linguistiques, comptabilité, logistique, etc.).

²⁶ Pour estimer ce chiffre, il convient de prendre le montant figurant dans la ligne précédente (P1.4, P2.4 ou P3.4) et de lui appliquer la part du pourcentage du chiffre d'affaires total imputable au secteur des services de télécommunication indiquée au champ (FX).

²⁷ Le nombre de postes occupés équivaut à l'addition des différents taux d'occupation des personnes employées, total qui est ensuite divisé par 100. Si certaines personnes sont payées en fonction du nombre d'heures accomplies, il s'agit de prendre le total des heures réalisées en décembre et de l'exprimer en postes.

F Données financières

F-1 Produits opérationnels pour l'activité exercée en Suisse (en milliers de francs suisses, chiffres pour l'année comptable; dernier exercice)

Le premier montant à mettre est le total, qui sera ensuite ventilé entre diverses rubriques et sous-rubriques. Veuillez, s.v.p., à ce que la somme des rubriques et sous-rubriques équivaille bien au montant de la catégorie de niveau supérieur. Par exemple, le montant placé sous 1 doit correspondre à la somme des rubriques 11, 12, 13, 14, 16, 17, 18 et 19. Enfin, la rubrique "autres" correspond à la différence entre la somme des sous-rubriques et le montant de la rubrique. S'il n'y a aucune différence, mettez un zéro.

Chiffre d'affaires net (hors TVA) imputable au secteur des télécom	F1		milliers de fr
Services de télécommunication sur réseau fixe fournis aux usagers finaux	F11		milliers de fr
Abonnements	F111		milliers de fr
Dont pour offres de service unique	F1115		milliers de fr
Dont pour offres de services groupés (sur réseaux fixes uniquement)	F1116		milliers de fr
Dont pour offres <i>Double play</i>	F11161		milliers de fr
Dont pour offres <i>Triple play</i>	F11162		milliers de fr
Taxe unique (gestion des raccordements, installation, transfert, frais de rappel, extrait de taxe, cessation de services, etc.)	F118		milliers de fr
Autres services (communications, pay per view, video on demand, internet pay as you go, etc.)	F116		milliers de fr
Services de télécommunication mobiles fournis aux usagers finaux	F12		milliers de fr
Abonnements	F121		milliers de fr
Dont pour offres de service unique	F1211		milliers de fr
Dont pour offres de services groupés (sur réseaux mobile uniquement)	F1212		milliers de fr
Taxe unique (gestion des raccordements, installation, transfert, frais de rappel, extrait de taxe, cessation de services, etc.)	F126		milliers de fr
Autres services (communications, données, SMS, MMS, pay per view, video on demand, internet pay as you go, etc.)	F125		milliers de fr
Services de télécommunication fixes et mobiles fournis aux usagers finaux (offres groupées convergentes)	FC1		milliers de fr
Abonnements	FC11		milliers de fr
Dont pour offres <i>Double play</i>	FC111		milliers de fr
Dont pour offres <i>Triple play</i>	FC112		milliers de fr
Dont pour offres <i>Quadruple play</i>	FC113		milliers de fr
Taxe unique (gestion des raccordements, installation, transfert, frais de rappel, extrait de taxe, cessation de services, etc.)	FC12		milliers de fr
Autres services (communications, données, SMS, MMS, pay per view, video on demand, internet pay as you go, etc.)	FC13		milliers de fr
Services par satellites²⁸ fournis aux usagers finaux	F13		milliers de fr
Services de capacités de transmission à débits fixes ou variables²⁹ fournis aux usagers finaux	F14		milliers de fr
Ressources et services fournis à d'autres opérateurs (accès, interconnexion, etc.)	F18		milliers de fr
Sur réseau fixe	F181		milliers de fr
Accès totalement dégroupé à la boucle locale	F1815		milliers de fr
Colocalisation	F1816		milliers de fr
Facturation du raccordement	F1818		milliers de fr
Canalisations de câble	F1819		milliers de fr
Interconnexion	F1811		milliers de fr
Services de capacités de transmission fixes ou variables (Lignes louées et/ou transmission de données) ³⁰	F1812		milliers de fr
Large bande marché de gros / wholesale (par exemple: BBCS)	F1814		milliers de fr
Diffusion audiovisuelle	F1820		milliers de fr
Autres	F1813		milliers de fr
Sur réseau mobile	F182		milliers de fr
Autres services	F183		milliers de fr
Autres produits (Services à valeur ajoutée, services additionnels, renseignements, etc.)	F19		milliers de fr

²⁸ Chiffre d'affaires réalisé en Suisse seulement.

²⁹ Mentionnez le chiffre d'affaires réalisé sur des services dont la liste figure dans la partie SF-2.1 Services de capacités de transmission à débits fixes ou variables (page 8 du questionnaire statistique).

³⁰ Mentionnez le chiffre d'affaires réalisé sur des services vendus dont la liste figure dans la partie ARS-5 Lignes louées (page 5 du questionnaire statistique).

Attention:

Veuillez lire attentivement les remarques qui suivent avant de remplir les trois prochaines rubriques.

On rappellera que l'objectif du présent questionnaire est d'établir une statistique sur le secteur des télécommunications en Suisse. En conséquence, seules les valeurs en relation avec ce secteur nous intéressent.

Si votre entreprise est essentiellement active dans le secteur des télécommunications (chiffre d'affaires égal ou supérieur à 90%), veuillez remplir directement les cases jaunes (celles qui concernent le seul secteur des télécommunications).

Si votre entreprise est active dans d'autres secteurs que celui des télécommunications et que vous connaissez les valeurs relatives au seul secteur des télécommunications (par exemple, parce que votre entreprise a mis sur pied une comptabilité analytique ou parce qu'une analyse des coûts a été réalisée), veuillez remplir directement les cases jaunes.

En revanche, si votre entreprise est active dans d'autres secteurs que celui des télécommunications et que vous ne connaissez pas toute ou partie des valeurs relatives au seul secteur des télécommunications, veuillez procéder comme suit :

- 1) Mettez la valeur totale de la variable dans la case blanche.
- 2) Estimez la part attribuable au secteur des télécommunications en appliquant la part du chiffre d'affaires indiquée à la page 14.
- 3) Inscrivez le montant estimé dans la case jaune

Vous trouverez deux exemples en annexe, soit l'un concernant une entreprise essentiellement active dans le secteur des télécommunications et l'autre relatif à une entreprise active dans plusieurs secteurs.

F-2 Charges opérationnelles pour l'activité exercée en Suisse (en milliers de francs suisses, chiffres pour l'année comptable; dernier exercice)

Merci de veiller à ce que la somme des rubriques et sous-rubriques équivaille bien au montant de la catégorie de niveau supérieur. Par exemple, le montant placé sous 221 doit correspondre à la somme des rubriques 2211, 2212 et 2213. Enfin, la rubrique "autres" correspond à la différence entre la somme des sous-rubriques et le montant de la rubrique. S'il n'y a aucune différence, mettez un zéro.

Charges opérationnelles totales (hors TVA)		milliers de fr
(Dont) charges opérationnelles imputables au secteur télécom (hors TVA)	F2	milliers de fr
Achats de biens, valeur totale		milliers de fr
(Dont) achats de biens imputables au secteur télécom	F21	milliers de fr
Achats de services, valeur totale		milliers de fr
(Dont) achats de services imputables au secteur télécom	F22	milliers de fr
Ressources et services acquis auprès d'autres opérateurs (lignes dégroupées, colocalisation, facturation du raccordement, interconnexion, etc.)	F221	milliers de fr
Sur réseau fixe	F2211	milliers de fr
Sur réseau mobile	F2212	milliers de fr
Autres services	F2213	milliers de fr
Répartition impossible	F2214	milliers de fr
Autres services / Répartition impossible	F222	milliers de fr
Charges de personnel, valeur totale		milliers de fr
(Dont) charges de personnel imputables au secteur télécom	F23	milliers de fr
Amortissements, valeur totale		milliers de fr
(Dont) amortissements imputables au secteur télécom	F24	milliers de fr
Autres charges d'exploitation (frais généraux, location, etc.), valeur totale		milliers de fr
(Dont) autres charges d'exploitation imputables au secteur télécom	F25	milliers de fr

F-3 Résultats (en milliers de francs suisses, chiffres pour l'année comptable; dernier exercice)

Résultat d'exploitation, secteur télécom³¹	F31	milliers de fr
Résultat hors exploitation (résultat financier et résultat extraordinaire), valeur totale		milliers de fr
(Dont) résultat hors exploitation imputable au secteur télécom	F32	milliers de fr
Résultat avant impôts³²	F33	milliers de fr

³¹ Le "résultat d'exploitation, secteur télécom" est égal au "chiffre d'affaires net (hors TVA) imputable au secteur des télécom" moins les "charges opérationnelles imputables au secteur télécom (hors TVA)". C'est-à-dire la donnée figurant dans le champ 1 de la page 18 moins la donnée figurant dans le champ 2 de la page 19 doit être égale au champ 31 de la page 19.

³² Le "résultat avant impôts" est égal au "résultat d'exploitation, secteur télécom" *plus* "résultat hors exploitation imputable au secteur télécom". C'est-à-dire la donnée figurant dans le champ 31 *plus* la donnée figurant dans le champ 32 doit être égale au champ 33 de cette même page.

F-4 Investissements pour l'activité exercée en Suisse (en milliers de francs suisses, chiffres pour l'année comptable; dernier exercice)

Merci de veiller à ce que la somme des rubriques et sous-rubriques équivaille bien au montant de la catégorie de niveau supérieur. Par exemple, le montant placé sous 4 doit correspondre à la somme des rubriques 41, 42 et 43. Enfin, la rubrique "autres" correspond à la différence entre la somme des sous-rubriques et le montant de la rubrique. S'il n'y a aucune différence, mettez un zéro.

Total des investissements, valeur totale pour l'entreprise		milliers de fr
(dont) total des investissements imputables au secteur télécom	F4	milliers de fr
Investissements en immobilisations corporelles, valeur totale		milliers de fr
(dont) investissements en immobilisations corporelles imputables au secteur télécom	F41	milliers de fr
Investissements dans les installations d'exploitation nécessaires aux télécom	F411	milliers de fr
Investissements dans le réseau fixe	F4111	milliers de fr
Investissements dans les infrastructures pour services de télécom mobiles	F4112	milliers de fr
Autres investissements	F4113	milliers de fr
Autres investissements	F412	milliers de fr
Investissements en immobilisations incorporelles (licences, brevets, goodwill), valeur totale		milliers de fr
(dont) investissements en immobilisations incorporelles imputables au secteur télécom	F42	milliers de fr
Investissements en immobilisations financières (participations, etc.), valeur totale		milliers de fr
(dont) investissements en immobilisations financières imputables au secteur télécom	F43	milliers de fr
Autres investissements imputables au secteur télécom	F44	milliers de fr

RF Remarques concernant les données financières

Vos remarques:

Nous vous remercions de votre collaboration.